**SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2014**

L’an deux mil quatorze, le vingt six Novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LANDREVILLE, légalement convoqué le 17 Novembre 2014, s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THIEBAUT Maire, conformément aux dispositions du Code Général des collectivités territoriales (art L 2121.7 à L.2121-34.)

Nombre de Conseillers en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13

Présents : Didier THIEBAUT  – Maire

Elodie VIREY - Jean-Philippe LOUIS-THIVET - Jean-Luc GALLEY, Adjoints.

Michel BERGER - Bruno FAVIER - Bernard VETTRAINO - Roger PHILBERT

Karine RODRIGUEZ - Régis MONNIER - Françoise FEY L’HERISSON -

Véronique JOLLY

Absents excusés : Jean-Michel ROYER pouvoir à Elodie VIREY

Eddy BERNARDI - Anne PETITEAUX

Mme Karine RODRIGUEZ a été élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté, l’ordre du jour appelle l’examen des affaires suivantes :

**I. PERSONNEL COMMUNAL :**

Monsieur le Maire expose aux Membres présents que le poste d’ATSEM a été créé par décision municipale en date du 16 janvier 1978 et que depuis septembre 2002, Madame Anne Marie PICARDAT a été embauchée sur ce poste en CDD puis CDI à temps complet.

Considérant la Loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l’accès à l’emploi titulaire et à l’amélioration des conditions d’emploi des agents contractuels dans la Fonction Publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la Fonction Publique et notamment le chapitre 2,

Considérant le programme pluriannuel d’accès à l’emploi titulaire soumis au comité technique et approuvé par l’organe délibérant de la collectivité en date du 19 Février 2014 ;

Considérant que Madame Anne Marie PICARDAT est inscrit(e) sur la liste des candidats déclarés aptes au grade d’ ATSEM de 1ère classe au titre du dispositif de sélection professionnelle établie par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l’Aube, suite à la commission de sélection du 3 novembre 2014.

Considérant la nécessité de conserver le poste d’ATSEM à temps complet.

Considérant les services accomplis dans le secteur public par l’intéressé(e) antérieurement à sa nomination, et après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, Par 12 voix pour et 1 abstention

**ACCEPTE** la nomination de Madame Anne Marie PICARDAT en qualité de fonctionnaire stagiaire, au grade d’ Agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles, à temps complet, pour une durée de 6 mois à compter du 1er décembre 2014 et fonctionnaire titulaire au terme de son stage probatoire.

**ACCEPTE** la pérennisation de ce poste d’ATSEM à temps complet.

**DIT** que les crédits seront prévus chaque année au budget.

**AUTORISE** Monsieur le Maire de prendre l’arrêté correspondant et signer tous documents relatifs à cette décision.

II **VENTE PARCELLES COMMUNALES** :

***M. Bernard VETTRAINO quitte la séance et n’a pas pris part à la délibération****.*

M. le Maire fait lecture à l’assemblée d’un courrier de M. et Mme Bernard VETTRAINO dans lequel ces derniers souhaitent acquérir une partie de la parcelle de terre se trouvant lieu-dit « Le Village », cadastrée AB n°234 d’une surface de 271 m² au total.

Considérant la délibération du 25 Septembre dernier relative à la vente des parcelles communales à M. BEDIER et après entrevue avec celui-ci, M. le Maire informe les Membres présents que M. BEDIER ne souhaite pas acquérir la totalité de la parcelle AB n° 234.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **12** voix **POUR**

**ANNULE** la délibération du 25 septembre 2014

**ACCEPTE** de vendre à M. BEDIER Francis et à M. et Mme Bernard VETTRAINO la parcelle AB 234 d’une superficie de 271 m2 et une partie de la parcelle AB 849 en alignement avec la parcelle AB 234 à M. BEDIER Francis, au prix de 20 € le m², tout en sachant que la superficie totale pour chaque acquéreur sera déterminée après bornage.

**CHARGE** la SCP Géomètres Experts PRIVE – PIECHOWSKI de procéder au bornage

**CHARGE** Maître DE VREESE, Notaire à Essoyes d’établir les actes correspondants

**DIT** que tous les frais afférents à cette vente seront supportés en totalité par les acquéreurs

**AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

III **DEMATERIALISATION COMPTABLE**

M. le Maire informe que la DGFIP a validé tous les tests de comptabilité pour le passage au PESV2 et que la dématérialisation totale aura lieu le lundi 08 décembre prochain.

*Consignes de fin d’année* :

Afin de valider les consignes de fin d’année demandées par le Trésorier de Bar sur Seine, le Conseil Municipal,

*Indemnités des Receveurs* :

**DECIDE** d’attribuer l’indemnité de conseil et de confection de budget au taux maximum à Mr Olivier DESCHARMES (du 1er janvier au 15 décembre 2014) et à Mr Vivien VENTRE à compter du 15 décembre 2014 pour la durée du mandat du Conseil Municipal,

d’imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts au budget primitif de chaque exercice comptable

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

*Mandatement FNGIR  (opérations comptables*) :

**VOTE** la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement :

* C/73923 : + 97 €
* C/022 : - 97 €

**IV** **TRAVAUX EN COURS** :

*Ecluse*:

Les travaux sont pratiquement terminés, il manque la signalisation et la pose des barrières qui devraient être réalisées sous 3 semaines environ.

*Limites agglomération* :

M. le Maire a rendez-vous lundi avec la DDT pour la modification des limites d’agglomération à l’entrée de Landreville en venant de Bar-sur-Seine.

*Fibre optique* :

Les travaux vont commencer prochainement, une armoire sera rajoutée ??? et pendant la période de travaux, la circulation sera alternée Grande Rue.

*Garderie*  :

Véronique JOLLY, Françoise FEY L’HERISSON et Karine RODRIGUEZ présente une liste de mobilier fonctionnel à prévoir pour un montant d’environ 500 € + achat de petit matériel

M. le Maire informe qu’une partie du fonds d’amorçage pour les rythmes scolaires a été débloquée, soit 750 €

*Chapelle Sainte Béline* :

Une rencontre sur place avec M. LASARESCUE, l’Entreprise DANGIN et les Membres de la Commission a eue lieu pour des essais sur une partie de la façade,

Enduit plus imperméable – reporter les travaux au printemps ????

Une première facture de l’Entreprise DANGIN est arrivée pour paiement

Régis MONNIER informe avoir demandé à l’Entreprise DANGIN un devis pour la pose de pavés ????

*Travaux changement tampons eaux pluviales* :

Trois tampons ont été installés : 1 bas Rue Notre Dame et deux tampons en bas de la Rue de la Poste ?????

*Eglise :*

M. le Maire informe que M. JUVENELLE a déposé l’étude historique et le diagnostic de l’Eglise ?????

Il fera parvenir un cd pour transmission à la DRAC

*Projet extérieur de l’Eglise* :

Revoir quelques modifications par rapport au dossier initial

Faire un PD par rapport au transfo et parallèlement un PC pour une partie des travaux

Fleurissement :

Elodie ….

**III COMPTE RENDU DES COMMISSIONS** :

- *Syndicat d’Initiative*:

Véronique JOLLY rend compte

* de la soirée Beaujolais qui a rencontré un vif succès.
* Journées Cinéma maintenues à l’identique – réunion prévue le 16 janvier 2015

- *Rythmes scolaires*:

Une réunion a eu lieu à Loches avec les parents le 04 novembre dernier

- *Maisons illuminées* :

???

- *CCAO :*

Réunion d’information avec présentation du futur PLU ??? par la DDT

- *TAXE AMENAGEMENT* :

Par délibération du 21 Novembre 2012, le Conseil Municipal avait voté le taux de la taxe d’aménagement à 1 %. Le Conseil Municipal, à l’unanimité décide de maintenir ce taux.

**IV INFOS ET QUESTIONS DIVERSES** :

- Les décorations de sapins sont prévues le samedi 29 Novembre à 9 h 00 – Rendez-vous à la Mairie. Les sapins sont déjà installés.

- Tester les décos…

- Demande d’emplacement pour la vente de Kebabs un samedi sur 2 de 18 à 21 h : Accepté à l’unamité.

- Expositions photos du 13 au 21 décembre 2014 et du 09 au 21 Juillet 2015 à la Maison des Associations réalisées par Roger Philbert.

- Les séances de relaxation ??? dispensées par Natacha Gautier ont lieu désormais le vendredi de 10 h à 11 h 15 à la place du lundi matin.

- Prise en charge de la Facture ERTLI présentée par M. et Mme Fanget pour des travaux d’entretien : refusée

- Vœux de la Municipalité :

\* Lundi 05 Janvier 2015 à 18 h 30 à la Maison des Associations.

\* Une invitation sera envoyée à la personne qui est intervenue auprès de M. Houzelot, lors de l’incendie de sa maison.

\* Remise prix pour maisons décorées

- M. le Maire invite les Membres du Conseil à prendre connaissance d’un courrier de M. le Préfet de l’Aube concernant une personne de la Commune.

- **Questions diverses** :

Urbanisme :

M. le Maire donne la parole à Jean-François PEPIN qui souhaite avoir des explications complémentaires concernant le financement des réseaux pour sa future propriété. ????

Véronique Jolly :

Réfection toilettes terrain de foot

Commission cimetière

Petit moment convivial entre Conseillers Municipaux avant Noël.

Régis Monnier :

Divagation des chiens la nuit : article dans Landreville Infos

Karine Rodriguez :

Tombes des Combattants au Cimetière : Régis Monnier précise que le Souvenir Français intervient pour l’entretien de ces tombes que dans le cas où il n’y a plus de famille.

Bernard VETTRAINO :

Qualificatif « indigné » par rapport à l’éclairage Rue Collin Monsieur sur compte-rendu conseil ????

Jean-Luc GALLEY :

Info Chemin du Joncheret : emprise – réfléchir à une autre alternative – déraser pour l’instant – réunion Commission – recontacter les membres ?????

Didier THIEBAUT dit que la prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu en Janvier 2015 et souhaite de Bonne Fêtes de fin d’Année à toutes et tous.

Plus aucune question n’étant à l’ordre du jour, la séance levée à 20 h 35..